donnerait lieu à des difficultés d'ordre économique et autres puisqu'il y a différents modèles de transmissions automatiques. Cependant, le ministre n'a rien dit d'une autre proposition faite relativement à l'opportunité d'établir un organisme de la Couronne à cette fin, si les fabricants d'automobiles n'accordent pas leur collaboration et si nous ne pouvons obtenir la collaboration de l'ensemble des sociétés ou de sociétés particulières.

L'industrie automobile étant en importance la deuxième source d'emplois au Canada et, par voie de conséquence, la deuxième source de chômage, les déclarations que le ministre a faites sont intéressantes, puisque l'une concerne les transmissions automatiques et l'autre les moteurs d'automobile. Il y aurait lieu d'examiner les conséquences générales de ces deux déclarations qui, je le présume, font suite à des pourparlers que le ministre a sans doute eus avec ceux que le problème de la production automobile intéresse en ce moment. Cependant, même si le rapport de la commission Bladen est entre les mains du gouvernement depuis plus de deux ans, avec cette déclaration, qui n'a rien à voir avec la première recommandation visant à supprimer les taxes d'accise, c'est la première fois que le gouvernement reconnaît vraiment l'existence de ce rapport. Le professeur Bladen propose une forme d'intégration, question vraiment à l'ordre du jour alors que nous discutons des problèmes économiques entre les diverses régions et entre les divers

Si, après deux années d'étude, le ministre avait pu annoncer que le gouvernement avait résolu d'adopter les recommandations de la Commission Bladen sur l'intégration, il aurait alors posé un geste important vers l'amélioration de cette industrie et il aurait donné la garantie d'un plus grand nombre d'emplois. Cependant, le ministre n'a rien fait de tel. Nous ne pouvons que présumer que, dans son discours du budget, contrairement à son prédécesseur qui a passé deux fois le rapport Bladen sous silence, il accordera plus qu'une mention fugitive aux très importantes recommandations du professeur Bladen sur une industrie qui est si importante non seulement pour le district dont je viens mais aussi pour bien d'autres collectivités canadiennes et qui est une si grande source d'emplois.

Il aurait été d'un immense secours si le ministre avait dit qu'il était non seulement en mesure de poser quelque action concrète relativement aux moteurs d'automobiles et aux transmissions automatiques, mais que le gouvernement admettait que la production dans cette industrie particulière était essentielle à l'économie du pays et qu'il allait prendre certaines mesures à l'égard des recommandations adoptées à l'unanimité par la mission spéciale déléguée en Europe par

le Conseil de productivité pour étudier la coopération entre le salariat, le patronat et le gouvernement. Le ministre n'a pas parlé de l'opportunité d'une décision à cet égard avec l'idée d'améliorer les conditions qui, en retour, permettront d'améliorer la production et la prospérité de l'industrie automobile.

Toutefois, le ministre a fait un pas en avant. Nous étudierons ces deux déclarations avec le plus grand soin et nous espérons qu'elles se traduiront, ainsi que l'a dit le ministre, par l'amélioration de l'industrie des pièces détachées d'automobile et, par contrecoup, de l'industrie de l'automobile tout entière. Nous remercions le ministre de ce qu'il a fait et nous continuerons à le talonner à propos de ce qu'il n'a pas encore fait.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, étant donné que nous n'avons pas eu l'occasion de prendre connaissance de l'arrêté ministériel déposé en cette Chambre, et vu que l'honorable ministre des Finances (M. Nowlan), comme d'autres grands hommes, a le don de parler assez vite, nous ne ferons pas de commentaires élaborés sur la présente proposition.

Seulement, nous voudrions faire remarquer que c'est probablement là un début et qu'il nous faut constater que dans bien des domaines, comme dans celui de l'automobile, par exemple, le Canada devrait être en mesure de prendre en main la fabrication de ce dont il a besoin. La province de Québec, entre autres, est riche en minerai et peut fournir la matière première. A mon avis, les ingénieurs canadiens sont assez compétents pour instaurer une industrie de l'automobile au Canada.

On fait aujourd'hui un pas dans ce sens, et nous espérons que le gouvernement continuera dans cette voie.

Un tel projet peut aider à favoriser un équilibre plus juste de nos rapports commerciaux avec les autres pays, mais, pour ce qui est de l'emploi, je ne crois pas que ce soit là une solution complète au chômage. Cela donne à penser que si nous mettons tous la main au développement de nos industries de base, de nos industries secondaires et de nos industries de transformation, tout le pays en bénéficiera.

Nous ne voulons pas faire plus de commentaires avant d'avoir étudié, plus en détail, cette nouvelle proposition.

(Traduction)

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, mon parti m'a chargé de présenter quelques remarques sur la déclaration en question. Les redites sont oiseuses par définition, mais avant de nous prononcer sur les